

#OnVousCroit
www.rqcalacs.qc.ca

8. La déculpabiliser : ce n'est jamais de la faute de la victime.

12 attitudes aidantes : votre réaction peut faire la différence
12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes

f On Vous Croit #12jours #OnVousCroit

La honte est un sentiment insidieux qui ronge plusieurs victimes d'agression sexuelle : « pourquoi je n'ai pas été capable de l'arrêter? ». « Pourquoi j'ai accepté son invitation? ». « Pourquoi je ne l'ai pas dénoncé? ». Plusieurs victimes racontent « avoir été souillées, se sentir sales » et avec ce sentiment, vient une honte de soi.

De plus, l'agression sexuelle est l'un des rares crimes pour lesquels la société fait trop souvent porter le blâme à la victime : « elle n'avait qu'à pas s'habiller comme ça! », « c'est elle qui l'a excité, elle l'avait embrassé », etc. Et quand la survivante ose nommer son agresseur, le discrédit redouble souvent : « elle veut détruire la réputation d'un bon père de famille », « elle se venge de son patron parce qu'elle n'a pas eu la promotion », « elle brise la famille », etc. Ces différents préjugés sexistes ont pour effet d'inverser les rôles : l'agresseur est perçu comme la victime alors que celle qui a subi la violence doit en porter la culpabilité. Même si personne n'a tenu de tel propos devant elle, il est fort probable que la victime ait entendu de telles réactions très répandues dans la culture populaire, les médias, etc. Cette banalisation de la culture du viol est en grande partie responsable de ce sentiment de honte et de culpabilité, qui maintient les victimes dans le silence et permet aux agressions de continuer.

Si elle vous en fait part, laissez la personne exprimer son sentiment de honte, ne le niez pas, mais expliquez pourquoi il s'agit d'une réaction courante. Ramenez la faute vers l'agresseur : il est seul responsable de ses actes.

**Cette mise en situation est fictive, elle est uniquement présentée à titre d'exemple :*

Voilà plus d'une semaine que Myriam ne répond pas à ses textos. Inquiète, Farah lui rend visite. Elle la trouve dans un état lamentable. Pas question de la laisser enfermée plus longtemps! Mais Myriam refuse de s'habiller pour sortir : et pleure; son ton est hargneux « je suis une vraie conne... je m'en veux tellement.» Elle lui dit qu'elle avait trop bu au party de son cousin, qu'elle n'aurait pas dû

accepter d'aller dans la chambre. « Ils disaient que c'est ce que je voulais, que j'suis juste bonne à ça pis ils avaient raison ... Il y en a un qui a pris des photos, je les ai vues sur Facebook, tout le monde va savoir ce que je vau. » Farah prend Myriam dans ses bras « Chut ma belle amie, je comprends que tu te sentes mal, c'est normal après ce qu'ils t'ont fait, mais c'est eux qui l'ont fait, pas toi. Toi, tu n'as pas fait de mal à personne, tu n'as pas humilié personne. » « Mais j'ai bu, répond Myriam, je n'aurais pas dû. » « Tout le monde a bu au party...Ce n'est pas une raison. Ce n'est pas légal ce qu'ils ont fait, le partage des photos sur Facebook non plus. » Elle regarde Myriam dans les yeux « Qui a blessé qui? ». Les sanglots de Myriam se calment : « c'est eux qui m'ont blessé ». « Oui et c'est eux qui devraient avoir trop honte pour sortir de chez eux », renchérit Farah.

Regroupement
québécois des



CALACS
centres d'aide et de lutte
contre les agressions
à caractère sexuel